

Édition de langue française

## Communications et informations

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire	Page
	<b>I Communications</b>	
	<b>Commission</b>	
94/C 196/01	ECU.....	1
94/C 196/02	Relevé des documents transmis par la Commission au Conseil durant la période du 4 au 8. 7. 1994 .....	2
94/C 196/03	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 92 et 93 du traité CE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection (1) ...	5
94/C 196/04	Avis du Comité consultatif concernant le projet de décision de la Commission visant à modifier la décision n° 1970/93/CECA de la Commission, du 19 juillet 1993, portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires pour certains produits sidérurgiques CECA originaires des républiques tchèque et slovaque, importés dans la Communauté (du 1 <sup>er</sup> juin 1993 au 31 décembre 1995) .....	6

---

### II Actes préparatoires

.....

---

### III Informations

**Commission**

94/C 196/05	Résultats des adjudications (aide alimentaire communautaire).....	7
-------------	---	---

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire ( <i>suite</i> )	Page
94/C 196/06	Nettoyage de vitres — Avis de marché de services — Procédure ouverte . . . . .	8
<hr/>		
	<b>Rectificatifs</b>	
94/C 196/07	Rectificatif à la modification à la liste des établissements d'Argentine agréés pour l'importation de viandes fraîches dans la Communauté (JO n° C 186 du 8. 7. 1994) . . . . .	9
<hr/>		
	<b>Institut universitaire européen — Département des sciences économiques . . . . .</b>	<b>10</b>
	<b>Institut universitaire européen — Département des sciences politiques et sociales . . . . .</b>	<b>11</b>
	<b>Institut universitaire européen — Département d'histoire et de civilisation . . . . .</b>	<b>12</b>

## I

(Communications)

## COMMISSION

ECU (\*)

18 juillet 1994

(94/C 196/01)

Montant en monnaie nationale pour une unité:

Franc belge et franc luxembourgeois	39,4663	Dollar des États-Unis	1,24137
Couronne danoise	7,53017	Dollar canadien	1,70974
Mark allemand	1,91482	Yen japonais	121,990
Drachme grecque	289,637	Franc suisse	1,61441
Peseta espagnole	158,300	Couronne norvégienne	8,38858
Franc français	6,57431	Couronne suédoise	9,52716
Livre irlandaise	0,803842	Mark finlandais	6,34466
Lire italienne	1920,61	Schilling autrichien	13,4726
Florin néerlandais	2,14758	Couronne islandaise	84,0037
Escudo portugais	197,291	Dollar australien	1,69471
Livre sterling	0,793615	Dollar néo-zélandais	2,07761
		Rand sud-africain	4,54187

La Commission a mis en service un télex à répondeur automatique qui transmet à tout demandeur, sur simple appel télex de sa part, les taux de conversion dans les principales monnaies. Ce service fonctionne chaque jour à partir de 15 h 30 jusqu'au lendemain à 13 heures.

L'utilisateur doit procéder de la manière suivante:

- appeler le numéro de télex 23789 à Bruxelles,
- émettre son propre indicatif télex,
- former le code «cccc» qui déclenche le système de réponse automatique entraînant l'impression des taux de conversion de l'écu sur son télex,
- ne pas interrompre la communication avant la fin du message, signalée par l'impression «ffff».

*Note:* La Commission a également en service un télex à répondeur automatique (sous le n° 21791) et un télécopieur à répondeur automatique (sous le n° 296 10 97) donnant des données journalières concernant le calcul des taux de conversion applicables dans le cadre de la politique agricole commune.

(\*) Règlement (CEE) n° 3180/78 du Conseil du 18 décembre 1978 (JO n° L 379 du 30. 12. 1978, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (CEE) n° 1971/89 (JO n° L 189 du 4. 7. 1989, p. 1).

Décision 80/1184/CEE du Conseil du 18 décembre 1980 (convention de Lomé) (JO n° L 349 du 23. 12. 1980, p. 34).

Décision n° 3334/80/CECA de la Commission du 19 décembre 1980 (JO n° L 349 du 23. 12. 1980, p. 27).

Règlement financier du 16 décembre 1980 applicable au budget général des Communautés européennes (JO n° L 345 du 20. 12. 1980, p. 23).

Règlement (CEE) n° 3308/80 du Conseil du 16 décembre 1980 (JO n° L 345 du 20. 12. 1980, p. 1).

Décision du conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement du 13 mai 1981 (JO n° L 311 du 30. 10. 1981, p. 1).

**RELEVÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA COMMISSION AU CONSEIL  
DURANT LA PÉRIODE DU 4 AU 8. 7. 1994**

(94/C 196/02)

*Ces documents peuvent être obtenus auprès des bureaux de vente dont les adresses figurent à la page quatre de couverture.*

Code	N° de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(94) 109	CB-CO-94-118-FR-C	Proposition de directive du Conseil concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant (*) (*) (*)	4. 7. 1994	4. 7. 1994	43
COM(94) 147	CB-CO-94-154-FR-C	Proposition modifiée de directive du Conseil concernant le taux d'accises applicable aux carburants pour moteur d'origine agricole (*) (*)	1. 7. 1994	4. 7. 1994	8
COM(94) 275	CB-CO-94-292-FR-C	Proposition de directive du Conseil relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer (*) (*) (*)	4. 7. 1994	4. 7. 1994	36
COM(94) 271	CB-CO-94-289-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant les activités de contrôle de l'application de la réglementation communautaire des fruits et légumes (période janvier 1992—décembre 1993)	6. 7. 1994	6. 7. 1994	21
COM(94) 301	CB-CO-94-316-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 3359/93 dans la mesure où il institue un droit anti-dumping sur les importations de ferrosilicium originaire du Brésil et produit par l'entreprise brésilienne Rima Electrometallurgia SA	6. 7. 1994	6. 7. 1994	6
COM(94) 214	CB-CO-94-265-FR-C	Proposition de règlement (CE, Euratom) du Conseil relatif à la protection des intérêts financiers des Communautés (*) (*)  Proposition d'acte du Conseil de l'Union européenne portant établissement de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés (*) (*)	15. 6. 1994	7. 7. 1994	21
COM(94) 280	CB-CO-94-295-FR-C	Rapport de la Commission: programme Lingua — rapport d'activités pour l'année 1993 (*)	6. 7. 1994	7. 7. 1994	50
COM(94) 282	CB-CO-94-298-FR-C	Rapport sur le fonctionnement du contrôle de sécurité d'Euratom pour 1991-1992 (*)	6. 7. 1994	7. 7. 1994	64
COM(94) 286	CB-CO-94-304-FR-C	Rapport de la Commission au Conseil concernant le cofinancement communautaire de la mise en application du système intégré de gestion et de contrôle relatif à certains régimes d'aides communautaires (*)  Proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 3508/92 établissant un système intégré de gestion et de contrôle relatif à certains régimes d'aides communautaires («système intégré») (*)	6. 7. 1994	7. 7. 1994	10
COM(93) 680	CB-CO-93-739-FR-C	Proposition de directive du Conseil relative à la qualité écologique des eaux (*) (*)	15. 6. 1994	8. 7. 1994	43
COM(94) 284	CB-CO-94-300-FR-C	Proposition modifiée de directive du Conseil concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques — directive individuelle prise au titre de l'article 16 de la directive 89/391/CEE (*)	8. 7. 1994	8. 7. 1994	40

Code	N° de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(94) 289	CB-CO-94-306-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil dans le domaine de la création d'emplois et du soutien aux petites et micro-entreprises dans les pays du Maghreb (?) (?)	7. 7. 1994	8. 7. 1994	10
COM(94) 290	CB-CO-94-307-FR-C	Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et la république de Hongrie portant modification des annexes VIIIa, IXb et Xb de l'accord européen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la république de Hongrie, d'autre part, signé à Bruxelles le 16 décembre 1991	7. 7. 1994	8. 7. 1994	8
COM(94) 292	CB-CO-94-308-FR-C	Proposition modifiée de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 2092/91 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires (?) (?)	7. 7. 1994	8. 7. 1994	5
COM(94) 293	CB-CO-94-309-FR-C	Proposition modifiée de règlement (CE) du Conseil concernant l'interdiction d'utilisation de certaines substances à effet hormonal ou thyrostatique et les substances bêta-agonistes dans les spéculations animales (?) (?)	7. 7. 1994	8. 7. 1994	5
COM(94) 294	CB-CO-94-310-FR-C	Proposition modifiée de règlement (CE) du Conseil relatif aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits (?) (?)	7. 7. 1994	8. 7. 1994	6
COM(94) 295	CB-CO-94-311-FR-C	Proposition modifiée de directive du Conseil portant modification et mise à jour de la directive 64/432/CEE relative à des problèmes de police sanitaire en matière d'échanges intracommunautaires d'animaux des espèces bovine et porcine (?) (?)	7. 7. 1994	8. 7. 1994	5
COM(94) 296	CB-CO-94-313-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 1968/93 du Conseil, du 19 juillet 1993, portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires pour certains produits sidérurgiques CEE originaires des républiques tchèque et slovaque, importés dans la Communauté (du 1 <sup>er</sup> juin 1993 au 31 décembre 1995)  Projet de décision n° 1/94 du comité mixte CE—République slovaque, du 28 mars 1994, relative à des modifications de la décision n° 1/93 du comité mixte CE—République tchèque et République slovaque, du 28 mai 1993, concernant l'exportation dans la Communauté de certains produits sidérurgiques originaires de la République slovaque — Position commune de la Communauté  Projet de décision n° 1/94 du comité mixte CE—République tchèque, du 25 mars 1994, relative à des modifications de la décision n° 1/94 du comité mixte CE—République tchèque et République slovaque, du 28 mai 1993, concernant l'exportation dans la Communauté de certains produits sidérurgiques originaires de la République tchèque — Position commune de la Communauté	7. 7. 1994	8. 7. 1994	12

Code	N° de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(94) 299	CB-CO-94-314-FR-C	Rapport de la Commission sur la mise en œuvre et le rythme d'utilisation des prêts accordés par la Banque européenne d'investissement (BEI) à des projets d'intérêt mutuel dans les pays d'Amérique latine et d'Asie ayant conclu des accords de coopération avec la Communauté (1993—1994)	8. 7. 1994	8. 7. 1994	10
COM(94) 302	CB-CO-94-317-FR-C	Communication de la Commission au Conseil: demande présentée par le gouvernement de la république fédérale d'Allemagne en vertu de l'article 27 paragraphes 1 et 2 de la sixième directive 77/388/CEE sur la TVA en vue d'obtenir l'autorisation d'introduire une mesure particulière dérogatoire à ladite directive concernant la marge réalisée sur les services des agences de voyage portant sur des voyages extracommunautaires	8. 7. 1994	8. 7. 1994	7
COM(94) 312	CB-CO-94-328-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 519/94 du Conseil, du 7 mars 1994, relatif au régime commun applicable aux importations de certains pays tiers et abrogeant les règlements (CEE) n° 1765/82, (CEE) n° 1766/82 et (CEE) n° 3420/83	8. 7. 1994	8. 7. 1994	5
COM(94) 281	CB-CO-94-297-FR-C	Rapport de la Commission — Programme Erasmus: rapport annuel 1993	6. 7. 1994	7. 7. 1994	44

(<sup>1</sup>) Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

(<sup>2</sup>) Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

(<sup>3</sup>) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

**NB:** Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 92 et 93 du traité CE**  
**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**

(94/C 196/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

**Date d'adoption:** 29. 3. 1994

**État membre:** Luxembourg

**Numéro de l'aide:** N 25/92

**Titre:** Projet de modification de la loi du 18 décembre 1986 promouvant le développement de l'agriculture

**Objectif:**

- a) Aider à la vulgarisation agricole
- b) Subventionner les entreprises se livrant à la collecte, au stockage, à la transformation, au traitement et à la commercialisation des produits agricoles
- c) Aider les jeunes agriculteurs

**Base juridique:** Projet de modification de la loi du 18 décembre 1986 promouvant le développement de l'agriculture

**Intensité du montant de l'aide:**

- a) 50 %
- b) 55 % si les projets répondent aux exigences prévues par le règlement (CEE) n° 866/90 du Conseil
- c) 28 %

**Conditions:**

- Les dispositions des chapitres 1, 2, 3 et 7 tombent sous le champ d'application du règlement (CEE)

n° 2328/91 du Conseil et ont fait l'objet d'un avis positif au titre dudit règlement

- L'article 17 *quater* du chapitre 4 tombe sous l'application du règlement (CEE) n° 1637/91 du Conseil fixant une indemnité relative à l'abandon définitif de la production laitière et fait l'objet d'un examen séparé au regard de ce règlement. La Commission se réserve de prendre position ultérieurement au regard des articles 44 et 44 *bis* du chapitre 5, au titre de l'article 93 paragraphe 1 du traité

—————

**Date d'adoption:** 11. 5. 1994

**État membre:** France

**Numéro de l'aide:** N 82/94

**Titre:** Entreprise minière et chimique (EMC) et mines de potasse d'Alsace (MDPA) (industrie chimique)

**Objectif:** Injection de capital devant permettre le versement d'allocations aux mineurs retraités

**Budget:** 500 millions de francs français (75 millions d'écus)

**Conditions:** Confirmation du transfert de fonds d'EMC à MDPA

**AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF**

**concernant le projet de décision de la Commission visant à modifier la décision n° 1970/93/CECA de la Commission, du 19 juillet 1993, portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires pour certains produits sidérurgiques CECA originaires des républiques tchèque et slovaque, importés dans la Communauté (du 1<sup>er</sup> juin 1993 au 31 décembre 1995)**

(94/C 196/04)

*(Adopté à l'unanimité lors de la 314<sup>e</sup> session du 30 juin 1994)*

Le Comité consultatif regrettant que la formalisation de la décision concernant la gestion des accords bilatéraux conclus avec les Républiques tchèque et slovaque soit effectuée avec un très grand retard, ce qui empêche le respect complet de l'esprit et de la lettre des engagements pris, demande que:

- les dispositions prévues dans le projet de décision de la Commission, destinées à modifier la décision n° 1970/93/CECA, entrent en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1994 dans toutes leurs composantes,
  - soit assurée une gestion rigoureuse de ces accords, en évitant, en tout cas, que les quotas établis pour 1994 soient augmentés subrepticement soit à cause d'un manque de contrôle, soit sur la base de requêtes explicites de la part des partenaires tchèque et slovaque,
  - soient évités à l'avenir les retards et indécisions qui ont provoqué en 1993 et en 1994 de graves distorsions des règles conclues.
-

## III

(Informations)

## COMMISSION

## Résultats des adjudications (aide alimentaire communautaire)

(94/C 196/05)

En application de l'article 9 paragraphe 5 du règlement (CEE) n° 2200/87 de la Commission, du 8 juillet 1987, portant modalités générales de mobilisation dans la Communauté de produits à fournir au titre de l'aide alimentaire communautaire

(«Journal officiel des Communautés européennes» n° L 204 du 25 juillet 1987, page 1.)

12 juillet 1994

Décision/ Règlement	Lot	Action(s) n°	Bénéficiaire	Produit	Quantité (tonnes)	Stade de livraison	Adjudicataire	Prix d'adjudi- cation (écus/t)
(CE) n° 1479/94	A	1522/93	Égypte	BLT	30 000	EMB	Soufflet — Nogent-sur-Seine (F)	61,73
	B	1523/93	Égypte	BLT	20 000	EMB	Soufflet — Nogent-sur-Seine (F)	54,90
	C	1641/93, 344 + 345/94	Euronaïd/...	BLT	18 500	EMB	Sigma — Paris (F)	65,47
	D	346-348/94	Euronaïd/...	BLT	1 278	EMB	Lecureur — Paris (F)	88,67
(CE) n° 1480/94	A	336/94	Euronaïd/Haïti	MAI	412	EMB	Lecureur — Paris (F)	133,87
	B	456/94	CICR/Kenya	MAI	3 000	DEST	Lecureur — Paris (F)	183,87
	C	457/94	CICR/Kenya	FMAI	3 500	DEST	Cer.Far. — Voghera (I)	238,95
Décision du 29. 6. 1994	A	281/94	Éthiopie	BLT	21 000	DEST	Conti — Levallois-Perret (F)	179,90
	B	398/94	Éthiopie	BLT	22 000	DEST	Conti — Levallois-Perret (F)	194,95
	C	399/94	Éthiopie	BLT	21 000	DEST	Conti — Levallois-Perret (F)	174,81

BLT: Froment tendre  
 FBTL: Farine de froment tendre  
 CBL: Riz blanchi long  
 CBM: Riz blanchi à grains moyens  
 CBR: Riz blanchi rond  
 BRI: Brisures de riz  
 FHAF: Flocons d'avoine  
 FROF: Fromage fondu  
 WSB: Mélange blé-soja  
 SUB: Sucre  
 ORG: Orge  
 SOR: Sorgho  
 DUR: Froment dur  
 GDUR: Semoule de froment dur  
 MAI: Mais

FMAI: Farine de maïs  
 B: Beurre  
 GMAI: Gruaux de maïs  
 SMAI: Semoule de maïs  
 LENP: Lait entier en poudre  
 LEP: Lait écrémé en poudre  
 LEPv: Lait écrémé en poudre vitaminé  
 CT: Concentré de tomates  
 CM: Conserves de maquereaux  
 BISC: Biscuits à haute valeur en protéines  
 BO: Butter oil  
 HOLI: Huile d'olive  
 HCOLZ: Huile de colza raffinée  
 HPALM: Huile de palme semi-raffinée  
 HTOUR: Huile de tournesol raffinée

BPJ: Bœuf dans son propre jus  
 CB: Corned-beef  
 RsC: Raisins secs de Corinthe  
 BABYF: Babyfood  
 Lsub1: Lait de substitution pour nourrissons (1<sup>er</sup> âge)  
 Lsub2: Lait de substitution pour nourrissons (2<sup>e</sup> âge)  
 PAL: Pâtes alimentaires  
 FEQ: Féveroles (*Vicia Faba Equina*)  
 FMA: Fèves (*Vicia Faba Major*)  
 SAR: Sardines  
 DEB: Rendu port de débarquement — débarqué  
 DEN: Rendu port de débarquement — non débarqué  
 EMB: Rendu port d'embarquement  
 DEST: Rendu destination

**Nettoyage de vitres****Avis de marché de services****Procédure ouverte**

(94/C 196/06)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission européenne, direction générale du personnel et de l'administration, IX.50, unité «Politique immobilière - Options et contrats», JMO B1/12, rue Alcide de Gasperi, L-2920 Luxembourg.  
Tél. (352) 43 01-331 17. Télécopieur (352) 43 01-321 09.
2. **Catégorie du service et description, numéro CPC:** Services de nettoyage d'environ 36 000 m<sup>2</sup> de vitres extérieures et intérieures, de cloisons vitrées et de miroirs d'un immeuble occupé à Luxembourg.  
Catégorie: 14, numéro CPC: 87402.
3. **Lieu de livraison:** Immeuble Jean Monnet, rue Alcide de Gasperi, plateau du Kirchberg, L-2920 Luxembourg.
4. a), b), c)
5. **Division en lots:** Offre à présenter pour l'ensemble du marché.
6. **Variantes:** Uniquement selon modèle du bordereau des prix.
7. **Durée du marché ou date limite d'exécution du service:** Contrat d'une durée initiale d'un an, à partir du 1. 1. 1995, avec possibilité de reconduction d'année en année, sans toutefois dépasser une durée totale de 3 ans.
  - a) **Demande de documents:** Les dossiers d'appel d'offres peuvent être demandés à l'adresse du point 1. Toutes les demandes doivent être présentées par écrit en indiquant la référence AO 9/94/IX.PIM.
  - b) **Date limite de la demande:** 4. 8. 1994.
  - c) **Paiement:** Gratuit.
9. a) **Date limite de réception des offres:** 2. 9. 1994.
  - b) **Adresse:** Voir au point 1.
  - c) **Langue(s):** Une des 9 langues officielles de l'Union européenne.
10. a), b)
11. **Cautionnement et garanties:** Cautionnement garantissant la bonne exécution du contrat d'un montant de 4 000 écus.
12. **Modalités de financement et de paiement:** Montants payables chaque mois à terme échu et subordonnés à des certificats de réception de fin de travaux relatifs aux prestations effectuées.
- 13.
14. **Conditions minimales:** Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter avec leurs offres:
  - une déclaration indiquant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires annuel relatif aux services faisant l'objet du marché, réalisés pendant les trois derniers exercices (cette déclaration sera accompagnée des bilans et comptes d'exploitation ou d'autres pièces justificatives);
  - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du soumissionnaire pendant les trois dernières années;
  - une description des dispositions et moyens humains et techniques prévus pour garantir les délais d'intervention établis au cahier des charges;
  - une déclaration indiquant la méthode utilisée pour effectuer les prestations exigées au contrat;
  - une description des mesures de sécurité appliquées dans le cadre de l'exécution des prestations.
15. **Délai de maintien de l'offres:** Jusqu'au 6. 1. 1995.
16. **Critères d'attribution:** L'attribution du marché se fait à l'offre économiquement la plus avantageuse compte-tenu des prix offerts et de la valeur technique d'exécution des prestations de services.
17. **Autres renseignements:**
  - Pré-information au Supplément du Journal officiel du 7. 4. 1994 - réf. 94/S 67-19826.
  - Dates de visite des lieux obligatoire: 26. 7. 1994 ou 11. 8. 1994.
18. **Date d'envoi de l'avis:** 13. 7. 1994.
19. **Date de réception de l'avis par l'Office des Publications officielles des Communautés européennes:** 13. 7. 1994.

**RECTIFICATIFS**

**Rectificatif à la modification à la liste des établissements d'Argentine agréés pour l'importation de viandes fraîches dans la Communauté**

*(«Journal officiel des Communautés européennes» n° C 186 du 8 juillet 1994)*

(94/C 196/07)

Le tableau «Liste des établissements» figurant aux pages 10 et 11 est supprimé.

---